



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 16 septembre 2025, à 16 h 02, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence d'Alvaro Cueto.

Présences :

Catherine Fournier, mairesse	Sylvain Joly
Marc-Antoine Azouz	Sylvain Larocque
Rolande Balma	Jacques Lemire
Lysa Belaïcha	Carl Lévesque
Reine Bombo-Allara	Affine Lwalalika
Alvaro Cueto	Marjolaine Mercier
Nathalie Delisle	Jonathan Tabarah
Karl Ferraro	

Absence :

Geneviève Héon

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Gaby Jodoin, directeur général
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière

PREMIÈRE PARTIE

1. OUVERTURE

CO-250916-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Marc-Antoine Azouz prend son siège.

CO-250916-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-1.3**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Une première période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions qui portent sur les propositions à l'ordre du jour. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

CO-250916-1.4**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 19 AOÛT 2025**

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 19 août 2025 à 16 h avec la modification de la résolution CO-250819-6.2 intitulée *Adjudication du contrat APP-25-0220 pour l'exécution de travaux de remblai du tréfond P2H au parc P2* afin de remplacer dans le titre et le dispositif de la résolution, le numéro du contrat APP-25-0220 par LONG-25-0220.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-1.5**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION TENUE LE 21 AOÛT 2025**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 21 août 2025 à 16 h 04, tenant lieu du rapport de la mairesse sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de cette séance.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**CO-250916-2.1****DÉPÔT DE CORRESPONDANCES REÇUES (SD-2025-1559)**

Il est procédé au dépôt de correspondances reçues :

1° de la Ville de Montréal concernant la résolution CM25 0827 pour l'adoption avec changements du règlement intitulé *Règlement révisant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et son document complémentaire et le remplaçant par le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050*;

2° de la Ville de Côte-Saint-Luc concernant la résolution 250709 pour demander au gouvernement du Québec de rétablir, pour l'année 2026 et les suivantes, le crédit d'impôt provincial pour don à un parti politique municipal et aux candidats indépendants;

3° de la Ville de Rosemère concernant la résolution 2025-07-249 pour demander au gouvernement du Québec de rétablir, pour l'année 2026 et les suivantes, le crédit d'impôt provincial pour don à un parti politique municipal;

4° de la Ville de Deux-Montagnes concernant la résolution 2025-07-10.119 pour demander au gouvernement du Québec de rétablir, pour

l'année 2026 et les suivantes, le crédit d'impôt provincial pour don à un parti politique municipal.

CO-250916-2.2

DÉMARCHE DE CERTIFICATION DE MUNICIPALITÉ INCLUSIVE AUX COMMUNAUTÉS+ (MIC+) (SD-2025-1599)

Il est proposé par Rolande Balma, appuyée par Affine Lwalalika :

1° d'entreprendre les démarches pour le processus de certification de municipalité inclusive aux communautés+ (MIC+), proposée par l'organisme Le JAG;

2° de mandater la Direction de la culture, du sport et du développement des communautés pour réaliser les différentes étapes afférentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-2.3

DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE LONGUEUIL TENUE LE 19 AOÛT 2025 (SD-2025-1709)

Il est procédé au dépôt d'un procès-verbal de correction du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 19 août 2025 à 16 h, dressé par l'assistante-greffière le 20 août 2025.

CO-250916-2.4

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RÉSIDES - H (SD-2025-1150)

Il est proposé par Lysa Belaicha, appuyée par Reine Bombo-Allara, de désigner le chef de la Division habitation et programmes, comme représentant de la Ville, à titre de membre municipal au conseil d'administration de l'organisme Résides - H, pour un mandat de 2 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS

CO-250916-3.1

APPUI À LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE SOREL-TRACY POUR L'OBTENTION DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC POUR L'ÉTÉ 2029 ET APPROBATION D'UNE LETTRE D'ENGAGEMENT (SD-2025-1206)

Il est proposé :

1° que la Ville appuie la candidature de la Ville de Sorel-Tracy pour l'obtention de la finale des Jeux du Québec pour l'été 2029 et s'engage, si nécessaire, à :

1.1° rendre disponible gratuitement le plateau d'athlétisme de l'école secondaire Gérard-Filion situé au 1330, boulevard Curé-Poirier Ouest pour réaliser les compétitions d'athlétisme, en cédant la priorité d'utilisation de la Ville pour ces installations, du 27 juillet au 4 août 2029;

1.2° offrir son appui dans la mise en œuvre de la compétition sur son site;

1.3° participer à la promotion des Jeux du Québec et aux efforts de mobilisation;

2° d'approuver la lettre d'engagement jointe au sommaire décisionnel SD-2025-1206;

3° sur confirmation de l'obtention de la finale des Jeux du Québec 2029 par la Ville de Sorel-Tracy, de soumettre pour approbation un protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. FINANCES

CO-250916-4.1

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE CONCERNANT L'ADJUDICATION DU CONTRAT POUR UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS (SD-2025-1530)

Il est procédé au dépôt du rapport de la trésorière concernant l'adjudication du contrat pour l'émission d'obligations du 8 juillet 2025, au montant de 10 985 886 \$, relevant d'une compétence locale, à Valeurs Mobilières Desjardins inc.

CO-250916-4.2

AUTORISATION DE VIREMENTS BUDGÉTAIRES (SD-2025-1696)

Il est proposé d'autoriser les virements budgétaires apparaissant sur la liste du 19 août 2025, préparée par la Direction des finances, au montant de 504 147 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-4.3

AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE INITIALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ENTENTE EN PATRIMOINE (SD-2025-1581)

CONSIDÉRANT que le patrimoine culturel est un des domaines d'intervention du ministère de la Culture et des Communications (MCC), comme le prévoit la loi constitutive de ce Ministère (RLRQ, chapitre M-17.1) et qu'il est également responsable de la *Loi sur le patrimoine culturel* (RLRQ, chapitre P-9.002), le Ministère a mis en place un programme de soutien au milieu municipal en patrimoine culturel, le programme d'ententes en patrimoine (PEP);

CONSIDÉRANT que le Programme a pour objet de permettre au gouvernement du Québec de mettre en place des partenariats structurants ainsi que d'accompagner les municipalités et les propriétaires d'immeubles et de biens meubles patrimoniaux dans la planification de leurs interventions et de tendre vers l'atteinte d'objectifs communs en matière de patrimoine culturel, tout en respectant l'autonomie, les rôles et les responsabilités des bénéficiaires;

CONSIDÉRANT que les demandeurs admissibles aux volets 1 à 4 (excluant le sous-volet 4.3) sont notamment les municipalités régionales de comté (MRC) et les territoires équivalents à une MRC exerçant certaines compétences de MRC;

CONSIDÉRANT que la Ville de Longueuil, dans ses compétences d'agglomération, administre ce Programme pour le compte des villes composant l'agglomération de Longueuil;

Il est proposé :

1° d'autoriser le dépôt de la liste de projets jointe au sommaire décisionnel SD-2025-1581 à la demande de subvention à transmettre au ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme d'entente en patrimoine et ce, pour les années 2026, 2027 et 2028;

2° de confirmer la contribution financière de la Ville à la demande de subvention, au montant de :

245 000 \$ pour l'année 2026;

1 800 000 \$ pour l'année 2027;

612 500 \$ pour l'année 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-4.4

PARTICIPATION AU PROGRAMME POUR LA GESTION DURABLE DES EAUX DE PLUIE (PGDEP) (SD-2025-1769)

Il est proposé par Marc-Antoine Azouz, appuyé par Marjolaine Mercier :

1° de soumettre un avis d'intérêt auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour la participation de la Ville au Programme pour la gestion durable des eaux de pluie (PGDEP) 2025-2027, dans la catégorie *déploiement d'un programme municipal pour la gestion durable des eaux de pluie sur les terrains non municipaux*;

2° de confirmer au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que la Ville :

2.1° a pris connaissance du cadre normatif du Programme, joint au sommaire décisionnel SD-2025-1769;

2.2° s'est renseignée au besoin auprès du Ministère et qu'elle comprend les modalités du programme qui s'appliquent à elle et à son projet;

2.3° assumera tous les coûts non admissibles associés à son projet;

2.4° assumera toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus;

2.5° s'engage à respecter les lois et les règlements;

2.6° paiera sa part des coûts admissibles et des coûts d'entretien et d'exploitation continus, le cas échéant;

2.7° a obtenu l'autorisation des propriétaires du terrain non municipal visé par le projet;

2.8° est autorisée à déposer cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-4.5

DÉPÔT DE DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES CONSEILLERS

Il est procédé au dépôt de demandes de remboursement de dépenses de recherche et de soutien :

- 1° du conseiller Marc-Antoine Azouz, datée du 12 mai 2025;
- 2° du conseiller Karl Ferraro, datée du 30 mai 2025;
- 3° de la conseillère Lysa Belaicha, datée du 11 juillet 2025;
- 4° de la conseillère Affine Lwalalika, datée du 11 juillet 2025;
- 5° des conseillers de Coalition Longueuil, datée du 3 août 2025;

5. RESSOURCES HUMAINES

CO-250916-5.1

DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉVOLUTION DES SUSPENSIONS DISCIPLINAIRES IMPOSÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL (SD-2025-1604)

Il est procédé au dépôt du rapport d'évolution des suspensions disciplinaires imposées par le directeur général.

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-250916-6.1

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-24-007 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE (CONTRAT 2) (SD-2025-1662)

Il est proposé d'autoriser une dépense de 230 197,07 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (contrat 2), requise pour la réalisation de plans et devis et la

surveillance des travaux dans le cadre du programme de mise aux normes de feux de circulation pour deux intersections.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-6.2

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0169 POUR DES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT DE GRAFFITIS (SD-2025-1605)

Il est proposé par Affine Lwalalika, appuyée par Sylvain Larocque, d'adjuger le contrat LONG-25-0169 pour des travaux d'enlèvement de graffitis, pour une période prenant fin le 31 décembre 2029, au plus bas soumissionnaire conforme, 9291-6287 Québec inc., faisant affaires sous le nom Groupe Rnet, pour un montant de 267 153,04 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-6.3

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0187 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN EN ARBORICULTURE URBAINE SOUS RÉSEAU DE MOYENNE TENSION D'HYDRO-QUÉBEC (SD-2025-1416)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0187 pour l'exécution de travaux d'entretien en arboriculture urbaine sous réseau de moyenne tension d'Hydro-Québec, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028, au plus bas soumissionnaire conforme, Arboriculture de Beauce inc., pour un montant de 301 031,92 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-6.4

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0223 POUR LA MISE À NIVEAU DE TERRAINS DE BASEBALL (SD-2025-1415)

Il est proposé par Sylvain Larocque, appuyé par Jonathan Tabarah :

1° d'adjuger le contrat LONG-25-0223 pour la mise à niveau de terrains de baseball, au plus bas soumissionnaire conforme, 9114-5698 Québec inc., faisant affaires sous le nom Aménagements Sud-Ouest, pour un montant de 487 936,65 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° d'informer l'adjudicataire que ce contrat est adjugé avec le retrait des items B0401.03, B0401.04 et de la section d'items B0404 du bordereau des prix, portant ainsi le montant de l'adjudication à 487 936,65 \$, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-6.5**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0257 POUR L'ACQUISITION DE DEUX CHENILLETES À TROTTOIR AVEC ÉQUIPEMENTS (SD-2025-1677)**

Il est proposé d'adjuger le contrat pour l'acquisition de deux chenillettes à trottoir avec équipements, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, Équipements Plannord ltée, pour un montant de 605 901,21 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-6.6**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0266 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC CANIN AU PARC JEAN-BÉLIVEAU (SD-2025-1541)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Sylvain Larocque, d'adjuger le contrat LONG-25-0266 pour les travaux d'aménagement d'un parc canin au parc Jean-Béliveau, au plus bas soumissionnaire conforme, 9114-5698 Québec inc., faisant affaires sous le nom Aménagements Sud-Ouest, pour un montant de 748 177,97 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-6.7**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0268 POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT DES ODEURS DES ÉGOUTS SANITAIRES DANS LE SECTEUR BIENVILLE (SD-2025-1618)**

Il est proposé par Nathalie Delisle, appuyée par Affine Lwalalika, d'adjuger le contrat LONG-25-0268 pour l'aménagement d'un système de traitement des odeurs des égouts sanitaires dans le secteur Bienville, au plus bas soumissionnaire conforme, Nordmec Construction inc., pour un montant de 573 083,58 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-6.8**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0195 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE SÉCURITÉ POUR LE BUREAU DE LA CULTURE ET DES BIBLIOTHÈQUES (CONTRAT 2) (SD-2025-1693)**

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0195 pour la fourniture de services de sécurité pour le Bureau de la culture et des bibliothèques (contrat 2), pour la période du 17 septembre 2025 au 30 juin 2030, au plus bas soumissionnaire conforme, Axia Services, pour un montant estimé à 141 434,43 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis, ce montant incluant une provision pour l'indexation du taux

horaire, à compter du 1^{er} juillet 2028, selon le *Décret sur les agents de sécurité*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-6.9

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0303 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE PIÈCES DE VANNES, BOÎTES DE SERVICE D'EAU, D'ALLONGES ET ACCESSOIRES POUR L'AQUEDUC (SD-2025-1748)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0303 pour la fourniture et la livraison de pièces de vannes, boîtes de service d'eau, d'allonges et accessoires pour l'aqueduc, pour une période d'un an, au plus bas soumissionnaire conforme, St-Germain égouts et aqueducs inc., pour un montant de 241 579,72 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS

CO-250916-7.1

APPROBATION DE LA CONVENTION SUPPLÉMENTAIRE AU BAIL 63-0242/005 CONCERNANT LA LOCATION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN CIRCONSCRITE PAR LA RUE PIERRE-DUPUY ET L'AUTOROUTE RENÉ-LÉVESQUE (SD-2025-1671)

Il est proposé d'approuver la convention supplémentaire n° 63-0242/005 à intervenir avec Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Transports, agissant et représenté par la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent par laquelle celle-ci loue à la Ville le lot par 6 047 796 et une partie du lot 6 047 881 (anciennement partie du lot 356 du cadastre officiel de la Paroisse Saint-Antoine-de-Longueuil) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 8 093,71 m², circonscrits par la rue Pierre-Dupuy et l'autoroute René-Lévesque, pour la période du 5 juin 2025 au 6 juin 2026, et pour un loyer annuel de 750 \$, taxes non comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250916-8.1

APPROBATION D'UN ACTE DE DONATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME CONSTRUCTION D'UN MINI-TERRAIN MULTISPORTS DANS VOTRE COMMUNAUTÉ (SD-2025-1544)

Il est proposé d'approuver l'acte de donation avec la Fondation Impact de Montréal par lequel l'organisme s'engage à construire, à aménager, à mettre en service et faire don à la Ville d'un terrain multisports au parc

Lecavalier, dans le cadre du programme *Construction d'un mini-terrain multisports dans votre communauté*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-8.2

APPROBATION D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS (TAPU) (SD-2025-1598)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Marjolaine Mercier, d'approuver la convention d'aide financière avec la ministre des Transports et de la mobilité durable dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), par laquelle une aide financière n'excédant pas 820 000 \$ est accordée à la Ville pour le déploiement du système de vélos en libre-service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-8.3

APPROBATION DE L'ADDENDA N° 1 MODIFIANT L'ENTENTE POUR LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS VISANT À LIMITER LE TRANSPORT DE SÉDIMENTS VERS UN MILIEU HYDRIQUE SUR DES LOTS DE LA VILLE (SD-2025-1681)

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 1 modifiant l'entente intervenue avec 9413-1547 Québec inc. pour la réalisation d'activités visant à limiter le transport de sédiments vers un milieu hydrique sur des lots de la Ville, lequel a pour objet de faire référence au plus récent permis délivré par Environnement et Changement climatique Canada (permis SARA-QR-2024-0826), valide jusqu'au 1^{er} avril 2026, et de tenir compte des changements apportés à deux numéros de lots.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-8.4

APPROBATION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LA RÉFECTION DU CHEMIN TIFFIN, ENTRE LES RUES SAINT-CHARLES OUEST ET JEAN-BARITEAU (SD-2025-1521)

Il est proposé par Marjolaine Mercier, appuyée par Carl Lévesque, d'approuver l'entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Lambert concernant la réfection du chemin Tiffin, entre les rues Saint-Charles Ouest et Jean-Bariteau, laquelle établit les modalités de réalisation et de paiement pour les services professionnels et les travaux décrits à cette entente et désigne la Ville de Longueuil pour exercer les pouvoirs qui y sont mentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-8.5**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ORDONNANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA PISCINE JOSEPH-WILLIAM-GENDRON, SITUÉE AU 3224, RUE WINDSOR ET DU STATIONNEMENT DU PARC JOSEPH-WILLIAM-GENDRON, SITUÉ AU 3222, RUE WINDSOR ET DÉCRÉTANT, À CES FINS, UN EMPRUNT (SD-2025-1409)**

Jonathan Tabarah donne un avis de motion qu'un règlement ordonnant des travaux de rénovation de la piscine Joseph-William-Gendron, située au 3224, rue Windsor et du stationnement du parc Joseph-William-Gendron, situé au 3222, rue Windsor et décrétant, à ces fins, un emprunt, sera présenté.

CO-250916-8.6**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1324 ORDONNANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA PISCINE JOSEPH-WILLIAM-GENDRON, SITUÉE AU 3224, RUE WINDSOR ET DU STATIONNEMENT DU PARC JOSEPH-WILLIAM-GENDRON, SITUÉ AU 3222, RUE WINDSOR ET DÉCRÉTANT, À CES FINS, UN EMPRUNT (SD-2025-1409)**

Jonathan Tabarah procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2025-1324 ordonnant des travaux de rénovation de la piscine Joseph-William-Gendron, située au 3224, rue Windsor et du stationnement du parc Joseph-William-Gendron, situé au 3222, rue Windsor et décrétant, à ces fins, un emprunt.*

CO-250916-8.7**APPROBATION D'UNE ENTENTE DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DU PROGRAMME SCIENTIFIQUE EN RÉSIDENCE (SD-2025-1758)**

Il est proposé par Lysa Belaicha, appuyée par Marjolaine Mercier, d'approuver l'entente de partenariat avec le Fonds de recherche du Québec pour l'administration du volet *Ville de Longueuil* du programme *Scientifique en résidence* (bourse d'excellence), dans le cadre de la résidence scientifique Longueuil : *Exploiter et Valoriser les données massives pour soutenir la prise de décision environnementale*, pour une période prenant fin le 31 mars 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-8.8**APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE BRANCHEMENT D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET LE RÉAMÉNAGEMENT D'UN DOMAINE PUBLIC (SD-2025-1687)**

Il est proposé d'approuver l'entente avec Partenaires d'infrastructure YHU (Québec) S.E.C. et Développement de l'Aéroport Saint-Hubert de Longueuil (DASHL), pour la réalisation de travaux de branchement d'infrastructures municipales et le réaménagement du domaine public sur la route de l'Aéroport, aux frais de l'entreprise et dans le périmètre d'intervention illustré à l'annexe A de cette entente, lequel est adjacent aux

lots 6 671 633 et 6 671 634 du cadastre du Québec et sur lesquels a été entrepris la construction d'un aérogare.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-8.9

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2011-674 FIXANT LA VITESSE MAXIMALE DES VÉHICULES ROUTIERS (SD-2025-1621)

Jonathan Tabarah donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le Règlement CO-2011-674 fixant la vitesse maximale des véhicules routiers, sera présenté.

CO-250916-8.10

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1323 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2011-674 FIXANT LA VITESSE MAXIMALE DES VÉHICULES ROUTIERS

Jonathan Tabarah procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2025-1323 modifiant le Règlement CO-2011-674 fixant la vitesse maximale des véhicules routiers*.

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

CO-250916-10.1

ATTRIBUTION D'UN TOPONYME (SD-2025-1571)

Il est proposé par Carl Lévesque, appuyé par Rolande Balma, d'attribuer le toponyme *parc Jeannine-Labelle* au parc qui sera aménagé dans le projet du Collectif Roland-Therrien, situé au coin du boulevard Roland-Therrien et de la rue de Gentilly Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES

12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-250916-12.1

NUMÉRO NON UTILISÉ

CO-250916-12.2**APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE FERROVIAIRE (SD-2025-1606)**

CONSIDÉRANT que la Semaine de la sécurité ferroviaire a lieu au Canada du 15 au 21 septembre 2025;

CONSIDÉRANT que 261 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2024, entraînant 68 décès et 58 blessures graves évitables;

CONSIDÉRANT que l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens;

CONSIDÉRANT qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

CONSIDÉRANT que le CN demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Reine Bombo-Allara, appuyée par Sylvain Joly, de prendre l'orientation d'appuyer la Semaine de la sensibilisation à la sécurité publique ferroviaire, se déroulant du 15 au 21 septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-12.3**AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES MENTIONNÉS SUR LA LISTE DU 25 AOÛT 2025 (SD-2025-1728)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser les virements budgétaires apparaissant sur la liste du 25 août 2025, préparée par la Direction des

finances, au montant de 184 816 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-12.4

ADOPTION DU TEXTE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS COLS BLEUS DE LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2025-1593)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adopter le texte du Régime de retraite des employés cols bleus de la Ville de Longueuil, joint au sommaire décisionnel SD-2025-1593.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-12.5

AUTORISATION À LA VILLE DE SHERBROOKE D'ADJUGER UNE PARTIE DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS VISANT L'ENTRETIEN, LE SUPPORT, L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE, LE DÉVELOPPEMENT ET LA COMMERCIALISATION DU PROGICIEL GOCITÉ (SD-2025-1639)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser :

1° la Ville de Sherbrooke à adjudger une partie du contrat pour la fourniture de services professionnels visant l'entretien, le support, l'évolution technologique, le développement et la commercialisation du progiciel GOcité, soit en excluant la partie relative au redéveloppement du module cadastre-matrice, pour une période initiale de quatre ans débutant le 1^{er} janvier 2026, au seul soumissionnaire, Fujitsu Conseil (Canada) inc., pour un montant de 389 014,84 \$, taxes non comprises, pour la part de la Ville de Longueuil, calculée en fonction du pourcentage de la population des villes propriétaires et clientes, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° le paiement des honoraires selon les taux unitaires et/ou forfaitaires indiqués aux colonnes A, B et C du bordereau de prix déposé par Fujitsu Conseil (Canada) inc. le 10 juin 2025, le tout conformément aux documents de l'appel d'offres 21059 conservés aux archives municipales de la Ville de Sherbrooke.

3° la Ville de Longueuil à payer des coûts annuels de 97 253,71 \$ pour un total de 389 014,84 \$, taxes non comprises, pour les quatre années du contrat, ce qui représente sa part du contrat total de 2 330 924 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-12.6

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0230 POUR LA GESTION DE L'ÉCOCENTRE MARIE-VICTORIN (CONTRAT 1) (SD-2025-1669)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0230 pour la gestion de l'écocentre Marie-Victorin (contrat 1), pour la période du 1^{er} novembre 2025 au 31 octobre 2030, au plus bas soumissionnaire conforme, Opsis gestion d'infrastructures inc., pour un montant de 4 184 661,84 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-12.7

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0230 POUR LA GESTION DE L'ÉCOCENTRE PAYER (CONTRAT 2) (SD-2025-1670)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de recommander au conseil d'agglomération d'adjuger le contrat LONG-25-0230 pour la gestion de l'écocentre Payer (contrat 2), pour la période du 1^{er} novembre 2025 au 31 octobre 2030, au plus bas soumissionnaire conforme, Groupe Pro-Vert, pour un montant de 4 530 444,26 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-12.8

APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LA PARTICIPATION DU SERVICE DE POLICE AU COMITÉ ACCÈS ALCOOL (SD-2025-1327)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Sylvain Joly, appuyé par Jonathan Tabarah, de prendre l'orientation d'approuver l'entente avec le ministre de la Sécurité publique, la Régie des alcools, des courses et des jeux, et de l'Association des directeurs de police du Québec concernant le versement d'une subvention maximale de 103 075 \$, à la Ville, pour la participation du Service de police au Comité ACCÈS Alcool, pour l'exercice financier 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-12.9

AVIS D'UNE DÉCISION RENDUE PAR LE COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE DÉMOLITION D'IMMEUBLES CONCERNANT UN IMMEUBLE PATRIMONIAL (SD-2025-1596)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de recevoir l'avis de la décision rendue par le comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles de la Ville de Longueuil quant à l'autorisation de la démolition complète du bâtiment principal patrimonial situé aux 33-35, rue Guillaume ainsi qu'aux 405-407, rue Grant, dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil et d'aviser la Ville de Longueuil qu'il n'entend pas se prévaloir du pouvoir de désaveu prévu au troisième alinéa de l'article 148.0.20.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant cette décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-12.10

NOMINATION DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2025-1469)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Sylvain Joly, appuyé par Catherine Fournier, de prendre l'orientation :

1° d'approuver la nomination de Sylvain Deschamps à titre de directeur du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil, pour une période de trois ans, à compter du 6 octobre 2025, selon les conditions prévues au contrat de travail joint au sommaire décisionnel SD-2025-1469;

2° d'approuver le contrat de travail à intervenir entre la Ville et ce dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-12.11**ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE LONG-25-0203 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - GÉNIE DU BÂTIMENT - DISCIPLINES STRUCTURE ET CIVIL (CONTRAT 1) (SD-2025-1672)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat-cadre LONG-25-0203 pour des services professionnels en ingénierie - génie du bâtiment - disciplines structure et civil (contrat 1), pour une période de cinq ans, avec possibilité de renouvellement pour une période additionnelle de trois ans, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, EMS Ingénierie inc., pour un montant estimé de 3 740 662,19 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-12.12**ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE LONG-25-0203 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - GÉNIE DU BÂTIMENT - DISCIPLINES STRUCTURE ET CIVIL (CONTRAT 2) (SD-2025-1678)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat-cadre LONG-25-0203 pour des services professionnels en ingénierie - génie du bâtiment - disciplines structure et civil (contrat 2), pour une période de cinq ans, avec possibilité de renouvellement pour une période additionnelle de trois ans, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Les Services EXP inc., pour un montant de 3 996 353,02 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de

délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250916-12.13

APPROBATION D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (SD-2025-1714)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver la convention d'aide financière avec la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie dans le cadre du Programme d'appui aux projets de développement économique, pour la réalisation du projet intitulé *Étude stratégique sur l'environnement économique de l'agglomération de Longueuil*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 16 h 40, l'ordre du jour de la première partie de la séance étant épuisé, la séance est suspendue jusqu'à 19 h.

DEUXIÈME PARTIE

Il est 19 h, le conseil reprend ses travaux.

13. CLÔTURE

CO-250916-13.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

CO-250916-13.2

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une deuxième période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

Robert Ripley dépose un texte concernant une problématique avec les feux de foyer extérieurs.

Mélanie Piché dépose une pétition concernant les refoulements et infiltrations d'eau dans la rue Meunier.

Guy Noël dépose un acte d'échange de 2010 intervenu avec la Ville.

Suspension de la séance

Le président déclare la séance suspendue, il est 20 h 39.

Reprise de la séance

Le président déclare la séance reprise, il est 20 h 41.

Proposition technique

La période de questions d'une durée d'une heure étant terminée, il est proposé par Jacques Lemire, appuyé par Jonathan Tabarah, de prolonger cette période.

CO-250916-13.3

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 20 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La greffière,

Alvaro Cueto

Sophie Deslauriers